



La fin des embouteillages est-elle enfin arrivée ?

Un seul passager supplémentaire par voiture réduirait de près de la moitié le trafic routier mais, jusqu'à maintenant, le covoiturage traditionnel impose aux conducteurs et aux passagers de fortes contraintes qui fait obstacle à la baisse de l'autosolisme.

En effaçant toutes ces difficultés, le Govoiturage est en mesure de réduire fortement et rapidement les embouteillages et leurs effets destructeurs sur l'environnement et sur les populations.

Les embouteillages : la plaie du quotidien

Combien de temps et d'argent perdons-nous chaque mois dans les embouteillages ?

En moyenne, 200€ à 300€ par mois soit 10% du salaire moyen net en France (2.250€ net par mois ¹).

Mais nous perdons aussi, et surtout, l'équivalent de deux ans de vie active sur toute une carrière pour les seuls déplacements domicile/travail.

En comptant l'ensemble des trajets de la vie quotidienne, le budget explose notamment pour les personnes éloignées des centres villes dont l'isolement impose bien souvent la nécessité une deuxième voire d'une troisième voiture dans le foyer.

Deux difficultés majeures

Comme les zones d'habitation s'éloignent de plus en plus des zones de travail au fur et à mesure de la croissance des centres urbains, le maillage fin de ces territoires par les transports en

<https://app.govoit.com>

www.govoit.com

info@govoit.com

commun devient de plus en plus coûteux pour la collectivité jusqu'à en devenir financièrement insupportable pour elle.

La voiture devient alors, pour leurs habitants de ces zones, la seule alternative pour se déplacer à moindre contrainte.

Le second écueil résulte du manque de coordination entre les personnes souhaitant se déplacer, d'où le développement de l'autosolisme.

Il en résulte une multiplication telle du nombre de véhicules sur les routes que la capacité d'écoulement du réseau routier atteint la saturation.

La concentration de l'économie et des services publics en ville achève le processus en produisant un goulet d'étranglement entre l'offre et la demande d'infrastructures routières.

La circulation à l'approche et à l'intérieur des villes devient alors de plus en plus difficile avec comme corollaire, de multiples effets négatifs sur la pollution, sur l'économie et sur les populations.

Un covoiturage conventionnel encore trop contraignant

En augmentant le taux d'occupation des véhicules, le covoiturage réduit d'autant le nombre de véhicules sur les routes et, un seul passager supplémentaire par voiture réduit de près de la moitié le trafic routier et les effets catastrophiques de ce trafic sur la santé de tous les citoyens, sur l'économie et sur l'environnement.

Malheureusement, le covoiturage conventionnel impose aux conducteurs de se rendre à un point de rencontre particulier pouvant être difficile à rejoindre par les passagers et pouvant forcer le conducteur à dévier de sa route.

De même, le covoiturage conventionnel oblige les conducteurs et les passagers à respecter une ponctualité et une régularité fortes, faute de quoi, le temps d'attente, pour les uns comme pour les autres, devient totalement rédhibitoire pour la majorité des trajets de la vie quotidienne qui sont de courte distance ⁽²⁾, alors qu'il peut être acceptable pour de longs trajets

On comprend qu'avec des contraintes aussi drastiques tant pour les conducteurs que pour les passagers, le covoiturage conventionnel n'arrive pas à décoller et ne parvient aujourd'hui qu'à exploiter une infime partie de son immense potentiel, malgré l'économie et de temps en termes de temps et d'argent qu'il permet de réaliser aux adeptes du covoiturage.

Le Govoiturage : facile, pratique et efficace

Pour permettre à des chauffeurs d'accepter de recevoir des passagers sur tout ou partie de leurs trajets et à des passagers d'accepter de partager la voiture d'un tiers pour leurs déplacements, il est indispensable de répondre, à la fois, à leurs contraintes respectives bien qu'elles paraissent très contradictoires.

En effet, les chauffeurs n'acceptent pas de perdre leur temps en déviant de leur route et/ou en attendant leurs passagers.

De leur côté, les passagers veulent pouvoir rejoindre facilement le point de rencontre avec le conducteur et le point de destination finale de leur trajet après leur dépose (toutes les études estiment cette distance à chaque des extrémités du trajet à moins de 300m).

De la même façon que l'on prend plusieurs lignes d'autobus ou de métro pour effectuer un trajet,

le Govoiturage coordonne, en temps réel, le trajet d'un passager avec un ou plusieurs conducteurs qui n'aura pas à dévier de sa route tout en permettant au passager de voyager de porte-à-porte.

Avec le Govoiturage, pas de contrainte horaire non plus car les combinaisons entre Govoituteurs et Govoiturés sont recalculées en permanence et en temps réel.

Bien évidemment, le Govoiturage étant un service collaboratif et non lucratif, le coût des déplacements est inférieur au prix des transports en commun.

Cependant, malgré cela, le Govoiturage amortit de façon importante les frais des conducteurs en produisant un niveau élevé du taux moyen d'occupation des véhicules.

Enfin, le suivi en temps réel des utilisateurs, nécessaire pour proposer à tout moment les combinaisons les plus pertinentes, fournit un haut niveau de sécurité aux utilisateurs tout en respectant la discrétion de chacun d'autant, qu'aucun numéro de téléphone n'est échangé entre les utilisateurs qui suivent l'évolution du trajet de leurs compagnons de voyage et se retrouvent à leur point de rencontre par le biais de l'application GOVOIT.

La fin des embouteillages est désormais une réalité

Le Govoiturage réduit de façon importante les multiples effets néfastes de l'autosolisme sur la vie quotidienne des citoyens, sur l'économie, sur l'environnement et sur leur santé en apportant une solution qui renforce la liberté des Govoituteurs qui n'ont plus à attendre les Govoiturés ni à dévier de leur chemin, tout en permettant aux Govoiturés de voyager de porte-à-porte et en procurant, aux uns et aux autres, une économie substantielle sur tous leurs déplacements.

Références citées dans le texte :

(1) <https://www.insee.fr/fr/statistiques/3303417?sommaire=3353488>

(2) <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1280781>

